



Easy-CarteGrise.fr

Documents à fournir pour un changement d'adresse

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

INFORMATIONS

Carte grise PHOTOCOPIE

Vous devez conserver l'ancienne carte grise durant 5 ans.

Demande d'immatriculation ORIGINAL

signée par le titulaire et le co-titulaire le cas échéant.
Le champ domicile renseigne le domicile du titulaire principal.

Mandat d'immatriculation ORIGINAL

Ce document donne pouvoir à Easy-CarteGrise pour effectuer vos démarches d'immatriculation.
Le numéro VIN correspond au numéro d'identification du véhicule (E).

Permis de conduire PHOTOCOPIE

en cours de validité et correspondant à la catégorie du véhicule concerné.
Personnes Morales
Copie d'une pièce d'identité en cours de validité d'une personne mentionnée sur le KBIS, L BIS ou les statuts de l'association.

Justificatif de domicile PHOTOCOPIE

Facture de moins de 6 mois aux NOM, PRENOM et ADRESSE du titulaire principal (EDF, GDF, téléphone fixe, portable, avis d'imposition ou attestation d'assurance du logement).

En cas d'hébergement, 4 documents à fournir:

- une attestation de l'hébergeur
- un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur
- une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- un document officiel mentionnant la domiciliation chez l'hébergeur (Attestation Sécurité Sociale, attestation d'assurance maladie, attestation de carte vitale, document de Pôle Emploi). L'adresse doit correspondre à celle renseignée sur la demande d'immatriculation.

Personnes Morales

Extrait K Bis, L Bis de moins de 2 ans ou récépissé de déclaration des statuts pour les associations.